

CABINET DU MAIRE
HÔTEL DE VILLE
WESTMOUNT QC
H3Z 1E2



OFFICE OF THE MAYOR
CITY HALL
WESTMOUNT QC
H3Z 1E2

Le 29 janvier 2010

Chère concitoyenne, cher concitoyen :

Même dans les meilleures circonstances, une lettre du maire au sujet des taxes n'est jamais très agréable à lire. Celle-ci, la première depuis mes huit années d'absence de la mairie, le sera encore moins. Elle n'apporte pas de très bonnes nouvelles.

Globalement, les taxes foncières de Westmount augmentent de 8,5 % en 2010. Presque toute la hausse est attribuable à une augmentation massive de notre quote-part des coûts liés aux services régionaux gérés par la Ville de Montréal. Ces services sont entièrement hors de notre contrôle politique et administratif : nous, les municipalités de banlieue de l'île, sommes systématiquement mises en minorité au sein du conseil d'agglomération dont l'unique but dans la vie est de faire en sorte que Montréal approuve à l'aveuglette ces coûts régionaux, qui se sont accrus de 12,5 % cette année. Et ce n'est pas tout : au cours des quatre dernières années, les dépenses liées au Service de police ont augmenté de 18 %, celles liées au Service des incendies se sont accrues de 17 % et les coûts du transport en commun ont grimpé de 35 %, et ce, tandis que le taux d'inflation pour la même période n'était que de 7 %.

La Ville de Montréal prétend que la moitié de cette augmentation de 12,5 % des coûts partagés vise à renflouer les régimes de retraite qui ont subi les contrecoups de la chute des marchés financiers en 2008. Alors, ne retenez pas votre souffle en attendant une réduction de votre compte de taxes dès la reprise des marchés. L'an dernier, la Ville de Montréal a elle aussi affiché un déficit dans l'exploitation des services régionaux, un déficit que nous devrons combler en 2010. Le reste de l'augmentation est surtout lié au transport en commun, dont Québec refuse de subventionner le fonctionnement, contrairement à presque tous les autres gouvernements de palier supérieur en Amérique du Nord.

L'incidence d'une augmentation de 12,5 % des coûts partagés est écrasante. Ces coûts comptent pour 53 % du budget global de Westmount; autrement dit, nous consacrons 63 % de nos taxes foncières au paiement de ces coûts à la Ville de Montréal.

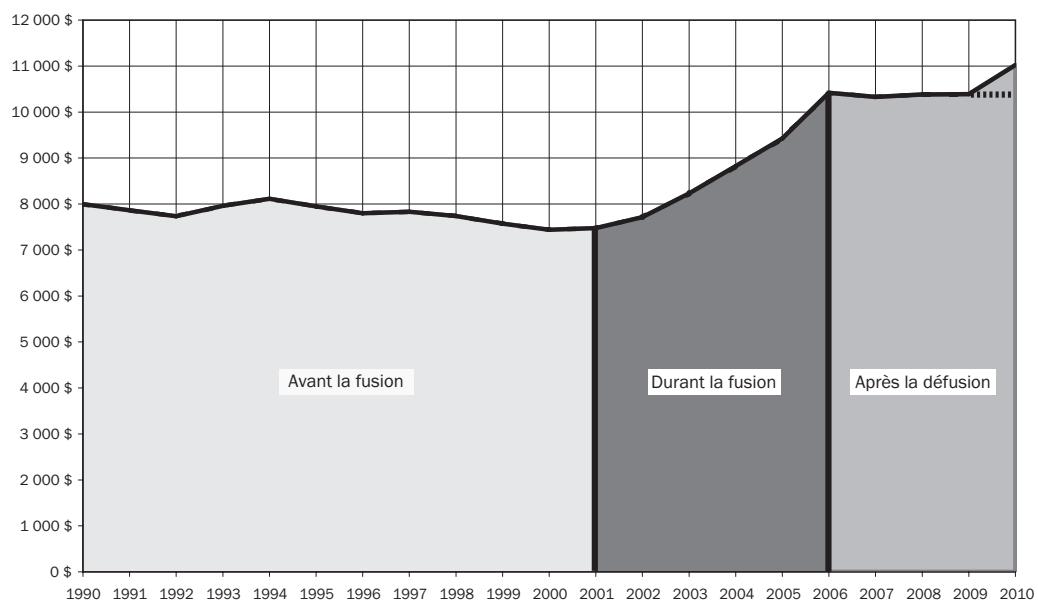
S'il n'y avait eu aucune augmentation de notre quote-part des coûts régionaux, la hausse des taxes de Westmount aurait été d'à peine 1 %. Tandis qu'une petite partie de cette hausse de 1 % est attribuable à une augmentation des dépenses engagées dans le développement durable, elle repose en grande partie sur la décision de mettre de côté un autre demi million de dollars dans notre plan de financement « pay-as-you-go » visant les travaux d'immobilisations – pour des projets comme la réfection des routes et des égouts. L'importance de ce fonds, que j'avais créé en 1994 et que la Ville de Montréal avait abandonné durant les années où nous subissions les fusions forcées, croît lentement depuis notre défusion. Au lieu de nous plier aux pratiques de la Ville de Montréal voulant qu'on emprunte pour la réfection de chaque petit bout de rue ou pour la moindre réparation d'immeuble, nous espérons éventuellement payer tous les travaux d'immobilisations de routine durant l'année de leur exécution. Nous n'aurions à emprunter que lorsque nous ajoutons de nouvelles immobilisations comme, par exemple, un nouvel Aréna (dont le coût, en passant, n'est pas inclus dans le budget 2010).

Notre politique de financement « pay-as-you-go » atténuerait notre vulnérabilité aux fluctuations des taux d'intérêt et, au fil du temps, réduira l'immense fardeau de la dette dont nous avons hérité pendant que nous faisions partie de la mégaville.

Il vaut sans doute la peine de préciser que, même si nous ne nous étions pas défusionnés et étions restés au sein de la Ville de Montréal, on nous aurait refilé les mêmes augmentations de coûts régionaux. Au moins, en tant que ville indépendante, nous avons le plein contrôle des dépenses locales.

Le conseil entend consacrer le gros de l'année 2010 à compresser les coûts afin d'en arriver à une réduction des dépenses locales qui portera fruit dans le budget 2011. Nous examinerons aussi des façons de convertir une partie des revenus issus de nos taxes foncières en tarification, puisque le coût des services consommés est très peu en lien avec les taxes foncières. En plus de faire pression, de façon soutenue, sur la Ville de Montréal pour qu'elle freine l'augmentation débridée de ses coûts régionaux, certaines mesures pourraient faire diminuer les taxes dès l'année prochaine. Comme le montre le graphique ci-dessous, si nous n'avions pas été assommés par la hausse colossale des coûts de Montréal cette année, nous en serions à notre quatrième année de gel du compte de taxes, après correction pour l'inflation. Ce graphique montre aussi que Westmount a une excellente feuille de route en ce qui a trait à la stabilité du compte de taxes – quand nous ne sommes pas esclaves de la mégaville.

Évolution des taxes foncières perçues pour la maison unifamiliale moyenne de Westmount au cours des 20 dernières années, après correction pour l'inflation



Cette année, le paiement du compte de taxes de Westmount se fera en deux versements exigibles le 1^{er} mars et le 1^{er} juin. Le rôle d'évaluation foncière, qui est entré en vigueur en 2007 et qui comportait une augmentation générale de 36 % dans la valeur des propriétés, demeurera en vigueur jusqu'en 2011. Cette augmentation avait été étalement sur une période de quatre ans afin d'atténuer son incidence. Nous en sommes maintenant à la quatrième année de cet étalement. En fait, tant votre compte de taxes que la quote-part des coûts régionaux de Westmount seront affectés par le rôle de 2011 qui sera rendu public en septembre... pour le meilleur et pour le pire.

Si vous désirez recevoir une copie du discours du budget prononcé par le commissaire aux finances Timothy Price ou, encore, une copie du budget comme tel, il vous suffit de téléphoner à l'hôtel de ville, au 514 989-5240. Il est également possible de consulter l'information budgétaire sur le site Web de la Ville à l'adresse suivante : www.westmount.org, ou encore d'examiner ces documents à la Bibliothèque publique de Westmount.

Malgré ces nouvelles plutôt désagréables, je me permets de vous transmettre mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour l'année 2010.

Le maire,

Peter F. Trent